RCS : BREST
Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 40109
Numéro SIREN : 423 754 241
Nom ou dénomination : LE TELEGRAMME

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2017 sous le numéro de dépôt 3469

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel : 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

LE TELEGRAMME
7 Voie d'Accès au Port
29600 Morlaix

V/REF :
N/REF : 1999 B 40109 / 2017-B-3469

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 18/07/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

LE TELEGRAMME
Société par actions simplifiée
7 Voie d'Accès au Port
29600 Morlaix

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-3469 le 18/07/2017
R.C.S. BREST 423 754 241 (1999 B 40109)

Fait à BREST le 18/07/2017,
LE GREFFIER

TRIBUNAL de COMMERCE de BREST (Finistère)

B. Bm

Dépôt N° 3469

cerfa N° 10937 * 19
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① **BILAN – ACTIF**

Le DGFP N° 2050 [illegible] 2017

18 JUIL. 2017

R.C.S. BREST

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS LE TELEGRAMME — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 0007 VOIE D ACCES AU PORT 29600 MORLAIX — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 4 2 3 7 5 4 2 4 1 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31122016

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 909	AG	7 622	7 287
	Fonds commercial (1)	AH	462 991	AI	278 484	184 507
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	6 211 241	AK	5 672 854	538 386
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 068 474	AO	369 738	698 736
	Constructions	AP	20 862 089	AQ	16 028 752	4 833 337
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	42 173 839	AS	35 249 422	6 924 417
	Autres immobilisations corporelles	AT	8 083 012	AU	7 029 782	1 053 230
	Immobilisations en cours	AV	196 873	AW		196 873
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	3 941 682	CV	2 987 199	954 483
	Créances rattachées à des participations	BB	42 000	BC		42 000
	Autres titres immobilisés	BD	391 029	BE	260 188	130 841
	Prêts	BF	7 900 130	BG		7 900 130
	Autres immobilisations financières *	BH	93 787	BI		93 787
	TOTAL (II)	BJ	91 442 056	BK	67 884 042	23 558 014
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	354 408	BM		354 408
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	52 621	BS	52 621	0
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	10 874 537	BY	57 732	10 816 805
	Autres créances (3)	BZ	3 976 352	CA	90 851	3 885 501
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	2 000 000	CE		2 000 000
	Disponibilités	CF	2 249 011	CG		2 249 011
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	911 384	CI		911 384
	TOTAL (III)	CJ	20 418 314	CK	201 204	20 217 110
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	111 860 370	IA	68 085 246	43 775 124

Le Télégramme
SAS au capital de 7 573 303 €
7 voie d'accès au Port - 29600 MORLAIX
423 754 241 RCS Brest
Tél. 02 98 62 11 33

Renvois : (1) Dont droit au bail : 15 000 — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR 59 904

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

cerfa N° 10938 * 19

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2051-SD 2017

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

② BILAN — PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise SAS LE TELEGRAMME

Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 573 303.)	DA	7 573 303
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	205 328
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	2 973 498
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 558 497
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	15 814 990
	TOTAL (I)	DL	28 125 616
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	746 673
	Provisions pour charges	DQ	706 056
	TOTAL (III)	DR	1 452 729
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 740
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	11 847
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 201 465
	Dettes fiscales et sociales	DY	8 597 178
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	709 925
	Autres dettes	EA	91 212
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	583 413
	TOTAL (IV)	EC	14 196 779
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	43 775 124
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Écart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 196 355
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

cerfa N° 10167 * 21

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS LE TELEGRAMME — Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	91 991	FB	25	FC	92 015
	Production vendue – biens *	FD	63 233 829	FE		FF	63 233 829
	Production vendue – services *	FG	25 101 117	FH	36 870	FI	25 137 987
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	88 426 936	FK	36 895	FL	88 463 831
	Production stockée *					FM	1 393
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	692 507
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	148 790
	Autres produits (1) (11)					FQ	19 705
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	89 326 226
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	17 429
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 624 967
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	11 094
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	43 627 977
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 369 969
	Salaires et traitements *					FY	23 026 939
	Charges sociales (10)					FZ	9 806 334
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations – dotations aux amortissements *					GA	2 696 397
	Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	29 717
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	47 493
	Autres charges (12)					GE	338 602
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	87 596 919
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	1 729 306
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	10 420
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	70 843
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	122 369
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	189
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	193 400
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	380 000
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	750 742
	Différences négatives de change					GS	83
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 130 824
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	(937 424)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	781 463

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2052-SD – (SDNC-DGFiP)

cerfa N° 10947 * 19

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise: SAS LE TELEGRAMME

Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	36 808
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	902 507
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	4 250 748
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 190 063
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	38 816
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	76 118
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	4 297 955
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 412 889
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	777 174
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	141 013
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(140 873)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	94 709 689
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	93 151 192
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	1 558 497
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	59 475
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	135 650
	(3) Dont — Crédit-bail mobilier *	HP	
	(3) Dont — Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IH	114 005
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	19 169
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	750 558
	(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
	(6*ter*) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	33 288
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 000
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
CF DETAIL SUR PAGE ANNEXE	4 412 889	5 190 063

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
CF DETAIL SUR PAGE ANNEXE	114 005	135 650

N° 2053-SD — (SDNC-DGFiP)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(2017)

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)
Article supplémentaire

N° 2053

Désignation de l'entreprise : SAS LE TELEGRAMME

N° SIRET 42375424100010

(7) Détails produits et charges exceptionnels (état annexe)	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PENALITES ET AMENDES	615	
DONS	1 750	
TVA SUR JOURNAUX GRATUITS	4 950	
DIVERSES REGULARISATIONS	169	1 533
LITIGES COUVERTS PAR DES PROVISIONS	31 332	995
VALEUR NETTE COMPTABLE DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	76 118	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DEROGATOIRES	4 277 955	
PROVISION POUR RISQUE LITIGE	20 000	
CHEQUES NON DEBITES DEPUIS PLUS D'UN AN		3 124
CONTRÔLE URSSAF		27 745
REGLEMENT DE CLIENTS SUR CREANCES ANTERIEUREMENT PASSEES EN		3 411
PRODUITS DE CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIFS		818 243
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT RECUE		84 264
REPRISE D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DEROGATOIRES		4 204 948
REPRISE DE PROVISIONS POUR RISQUES - LITIGES		45 800
TOTAL :	4 412 889	5 190 063
TOTAL (Extension 1 à 5) :	4 412 889	5 190 063
TOTAL à reporter sur l'imprimé CERFA 2053 :	4 412 889	5 190 063

(2017)

4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)
Article supplémentaire

N° 2053

Désignation de l'entreprise : SAS LE TELEGRAMME

N° SIRET 42375424100010

(8) Détails produits et charges sur exercices antérieurs (état annexe)	Charges antérieures	Produits antérieurs
ACHAT NON STOCKE ELECTRICITE	7 520	
ACHAT NON STOCKE GAZ	25	
LOCATION MATERIEL DE BUREAU	23	
CHARGES LOCATIVES ET SYNDIC	3 030	
ENTRETIEN	545	
MAINTENANCE	1 492	
ASSURANCE	580	
DOCUMENTATIONS ABONNEMENTS	47	
PERSONNEL EXTERIEUR	325	
TRAVAUX EXTERIEURS	2 819	1 873
HONORAIRES	950	
PROMOTION	8 084	
TRANSPORT SUR VENTES DE JOURNAUX	2 128	20
FRAIS BANCAIRES	129	
FORMATION CONTINUE	85 729	
SALAIRES STAGIAIRES	580	
RABAIS REMISES RITOURNES OBTENUES		16 826
LOCATION MATERIEL DE TRANSPORT		823
VOYAGES ET DEPLACEMENTS		868
TAXE APPRENTISSAGE		21 138
ŒUVRES SOCIALES		150
IMPOT TAXE SUR DIVIDENDES DE 2015 PAYEE A TORT		19 500
PRODUCTION VENDUE DE BIENS		69 624
PRODUCTION VENDUE DE SERVICE		218
PRODUITS DIVERS		4 610
TOTAL :	114 005	135 650
TOTAL (Extension 1 à 5) :	114 005	135 650
TOTAL à reporter sur l'imprimé CERFA 2053 :	114 005	135 650

cerfa N° 10169 ✱ 21
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑤ **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054-SD 2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS LE TELEGRAMME — Néant ☐*

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	6 528 070	KE		KF	305 672	
CORPORELLES	Terrains	KG	1 018 474	KH		KI	50 000	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	12 295 773	KK		KL	600 000	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	533 305	KN		KO		
CORPORELLES – Constructions	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP	8 154 015	KQ		KR	40 362	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	41 404 964	KT		KU	796 707	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	1 648 625	KW		KX		
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	KY	357 322	KZ		LA		
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	5 583 214	LC		LD	704 466	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH	71 541	LI		LJ	1 188 138	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
CORPORELLES	TOTAL III	LN	71 067 232	LO		LP	3 379 674	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	3 968 682	8V		8W	15 000	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	IP	331 749	IR		IS	60 000	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	IT	7 974 586	IU		IV	29 863	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	12 275 017	LR		LS	104 863	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	89 870 319	ØH		ØJ	3 790 209	

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		IV	144 601	IW	6 689 141	IX		
CORPORELLES	Terrains	IP		IX		IY	1 068 474	IZ		
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	418 259	MB	12 477 514	MC		
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	533 305	MF		
CORPORELLES – Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	343 107	MH	7 851 270	MI		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	27 832	MK	42 173 839	ML		
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	11 151	MN	1 637 474	MO		
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	357 322	MR		
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	199 464	MT	6 088 216	MU		
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	1 062 807	NA	196 873	NB		
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	2 062 620	NH	72 384 286	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW		
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX		ØY	3 983 682	ØZ		
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B	720	2C	391 029	2D		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	10 531	2F	7 993 918	2G		
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ	11 251	NK	12 368 629	2H		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	2 218 472	ØL	91 442 056	ØM		

cerfa N° 10171 * 16

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis-SD 2017

Exercice N clos le 31122016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS LE TELEGRAMME

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ..... –

3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2054 BIS-SD – (SDNC-DGFiP)

cerfa N° 10172 * 21

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

6

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise SAS LE TELEGRAMME

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	5 435 422	PF	368 039	PG	122 984	PH	5 680 477
Terrains		PI	367 112	PJ	2 626	PK		PL	369 738
Constructions	Sur sol propre	PM	9 435 284	PN	210 007	PO	382 895	PQ	9 262 396
	Sur sol d'autrui	PR	211 776	PS	17 492	PT		PU	229 268
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	6 672 024	PW	196 674	PX	331 610	PY	6 537 089
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	33 684 246	QA	1 592 788	QB	27 612	QC	35 249 422
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 649 158	QE		QF	11 151	QG	1 638 007
	Matériel de transport	QH	336 344	QI	16 426	QJ		QK	352 770
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 938 703	QM	292 345	QN	192 043	QO	5 039 005
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	57 294 648	QV	2 328 357	QW	945 312	QX	58 677 694
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	62 730 070	ØP	2 696 397	ØQ	1 068 296	ØR	64 358 171

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	176 321	N8		P6	17 735	P7		P8		P9	279 952	Q1	(85 896)
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	20 934	R1		R2	540 000	R3		R4	33 993	R5	117 134	R6	409 807
	Sur sol d'autrui	R7	20	R8		R9		S1		S2		S3	14 836	S4	(14 816)
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	12 036	S6		S7	26 248	S8		S9	10 408	T1	153 707	T2	(125 831)
Inst. techniques mat. et outillage		T3	1 611	T4		T5	716 473	T6		T7	198	T8	1 470 704	T9	(752 818)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	1 674	V5	(1 674)
	Mat. bureau et infomat. mobilier	V6	5 500	V7		V8	602 333	V9		W1	2 234	W2	217 316	W3	388 283
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2	40 101	X3		X4	1 885 055	X5		X6	46 834	X7	1 975 371	X8	(97 050)
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	216 423	NQ		NR	1 902 789	NS		NT	46 834	NU	2 255 324	NV	(182 946)
Total général (NP + NQ + NR)		NW	2 119 212	Total général (NS + NT + NU)		NY	2 302 158	Total général (NW – NY)		NZ	(182 946)				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

cerfa N° 10949 * 19

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise SAS LE TELEGRAMME

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	11 733 522	TM	2 119 212	TN	2 302 159	TO	11 550 575
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	4 008 462	TP	2 158 743	TQ	1 902 789	TR	4 264 415
	TOTAL I	3Z	15 741 983	TS	4 277 955	TT	4 204 948	TU	15 814 990
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	45 800	4B	20 000	4C	45 800	4D	20 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 482 993	5W	47 493	5X	97 756	5Y	1 432 730
	TOTAL II	5Z	1 528 792	TV	67 493	TW	143 556	TX	1 452 729
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A	278 484	6B		6C		6D	278 484
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U	2 637 199	9V	350 000	9W		9X	2 987 199
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6	230 188	Ø7	30 000	Ø8		Ø9	260 188
	Sur stocks et en cours	6N	51 229	6P	1 393	6R		6S	52 621
	Sur comptes clients	6T	47 153	6U	28 324	6V	17 746	6W	57 732
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	90 851	6Y		6Z		7A	90 851
	TOTAL III	7B	3 335 104	TY	409 717	TZ	17 746	UA	3 727 076
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	20 605 880	UB	4 755 165	UC	4 366 249	UD	20 994 795
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE	77 210	UF	115 501		
	Dont dotations et reprises — financières			UG	380 000	UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ	4 297 955	UK	4 250 748		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2056-SD – (SDNC-DGFiP)

cerfa N° 10950 * 19

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057-SD 2017

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS LE TELEGRAMME

Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	42 000	UM	0	UN	42 000
	Prêts (1) (2)	UP	7 900 130	UR	1 900 130	US	6 000 000
	Autres immobilisations financières	UT	93 787	UV	9 462	UW	84 326
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	59 904		(0)		59 904
	Autres créances clients	UX	10 814 634		10 814 634		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * / Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	6 663		6 663		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	15 933		15 933		
	État et autres collectivités publiques – Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques – Taxe sur la valeur ajoutée	VB	675 719		675 719		
	État et autres collectivités publiques – Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques – Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	2 478 046		2 478 046		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	799 991		799 991		
	Charges constatées d'avance	VS	911 384		867 765		43 619
	TOTAUX	VT	23 798 191	VU	17 568 342	VV	6 229 849
RENVOIS (1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD	16 031				
	Montant des – Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	993				
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 740	1 740		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	7 159	7 159		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 201 465	4 201 465		
Personnel et comptes rattachés		8C	5 104 714	5 104 714		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 472 123	2 472 123		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 046	7 046		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 013 294	1 013 294		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	709 925	709 925		
Groupe et associés (2)		VI	4 688	4 688		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	91 212	91 212		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	583 413	582 989	424	
TOTAUX		VY	14 196 779	VZ 14 196 355	424	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	700	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	7 680	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

N° 2057-SD – (SDNC-DGFiP)

cerfa N° 10951 * 19

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS LE TELEGRAMME | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | | Néant ☐* | Exercice N, clos le : 31122016

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	1 558 497
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) – de l'exploitant ou des associés						WB	
	de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	6 462	XE	22 937
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	18 475		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	303 756	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)	XX		XW	303 976
	Amendes et pénalités	WJ	221	Charges financières (art. 212 *bis*) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	(140 873)
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
	– imposées au taux de 0 %						ZN	380 000
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * – Plus-values nettes à court terme						WN	
	– Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	754 042
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	2 878 580

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT	23 415
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU	554 805
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
	– imposées au taux de 0 %						WH	
	– imposées au taux de 19 %						WP	
	– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	– imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	3 542			XA	67 301
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Régime d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 septies)	L2		L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quindecies)	XC		
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	74 317	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI				XG	74 317
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	
									TOTAL II	XH	719 837

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	2 158 743
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	2 158 743 XO

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2058-A-SD – (SDNC-DGFiP)

Désignation de l'entreprise : SAS LE TELEGRAMME

N° SIRET 42375424100010

I - REINTEGRATIONS DIVERSES

Libellé	Exercice N Montant
VERSEMENT AU PROFIT D'ORGANISMES D'INTERETS GENERAL - MECENAT EN NATURE	3 484
ABANDON DE COMPTE COURANT A CARACTERE FINANCIER	750 558
TOTAL des montants :	754 042

TOTAL des montants (Vérifier la cohérence avec l'imprimé CERFA 2058-A) : 754 042

cerfa N° 10952 * 19

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑩

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD 2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise SAS LE TELEGRAMME

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	0

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	2 534 138

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e *bis* Al. 2 du CGI *	ZV	0	ZW	0
Provisions pour risques et charges *				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES/SITUATION NETTE BRETAGNE PUBLICATIONS	8X	23 415	8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE-C3S EX ORGANIC	9K	111 126	9L	111 746
PARTICIPATION DES SALARIES	9M	141 013	9N	369 216
FORFAIT SOCIAL SUR PARTICIPATION	9P	28 203	9R	73 843
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	303 756	YO	554 805
		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

N° 2058-B-SD – (SDNC-DGFiP)

cerfa N° 10953 * 19

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS LE TELEGRAMME — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 760 757	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB	103 302
				– Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	2 066 043	Dividendes		ZE	750 000
			Autres répartitions		ZF	0
Prélèvements sur les réserves	ØE		Report à nouveau		ZG	2 973 498
TOTAL I	ØP	3 826 800	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	3 826 800

DISTRIBUTIONS (Article 235 *ter* ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

					Exercice N :
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7	YQ		
	– Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance		YT		6 851 942
	– Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) JB 1 100 119	XQ		1 271 950
	– Personnel extérieur à l'entreprise		YU		806 316
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS		25 517 225
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	– Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES	ST		9 180 545
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ		43 627 977
DÉTAILS DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE		YW		
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS	9Z		1 369 969
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		YX		1 369 969
TVA	– Montant de la TVA collectée		YY		6 341 735
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ		6 047 387
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *		ØB		20 554 736
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS		
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés) : 2 5		YP		525
	– Effectif affecté à l'activité artisanale		RL		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK		0,35 %
	– Numéro de centre agréé * XP	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice		RG		
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*		RH		

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	2 158 743	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	840 953
Groupe : résultat d'ensemble	JD	33 521	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	988 512
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	9 2 5 7 5 0 3 2 5 0 0 0 1 9			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2058-C-SD – (SDNC-DGFiP)

cerfa N° 10179 * 21 (12)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS LE TELEGRAMME

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* 1	Valeur d'origine* 2	Valeur nette réévaluée* 3	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt 4	Autres amortissements* 5	Valeur résiduelle 6
I - Immobilisations*	1	DROIT AU BAIL PAS DE PORTE	21 617				21 617
	2	LOGICIELS	122 984			122 984	0
	3	CONSTRUCTION	418 259			382 896	35 363
	4	AGENCEMENTS DES CONSTRUCTIONS	343 107			331 610	11 497
	5	INSTALL TECHN. MAT INDUS	27 832			27 612	220
	6	INSTALL GENE. AGENCT.	11 151			11 151	0
	7	MAT. BUREAU MOBILIER	199 464			192 043	7 421
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente 7	Montant global de la plus-value ou de la moins-value 8	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme 9	Long terme 10 : 19 %	Long terme 10 : 15 % ou 16 %	Long terme 10 : 0 %	Plus-value taxables à 19 % 11 (1)
I - Immobilisations*	1	22 012	395	395		0		
	2		0			0		
	3	425 917	390 554	390 554		0		
	4	341 045	329 548	329 548		0		
	5	7 634	7 414	7 414		0		
	6		0			0		
	7	21 635	14 214	14 214		0		
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					380 000	
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) 9		742 125		0	(380 000)	
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) 10		(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % 11						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 E du CGI.

cerfa N° 10954 * 19 (13)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2017

Désignation de l'entreprise : SAS LE TELEGRAMME | Formulaire déposé au titre de l'IR | EU | | Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

Origine	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° 2059-B-SD – (SDNC-DGFiP)

cerfa N° 10955 * 19 (14)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C-SD 2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS LE TELEGRAMME Néant [X]*

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 16 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶*.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1			
	N – 2			
	N – 3			
	N – 4			
	N – 5			
	N – 6			
	N – 7			
	N – 8			
	N – 9			
	N – 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies*0 *bis* du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤	⑥	col. ⑦ = ②+③+④-⑤-⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1						
	N – 2						
	N – 3						
	N – 4						
	N – 5						
	N – 6						
	N – 7						
	N – 8						
	N – 9						
	N – 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

cerfa N° 10182 * 22 (15)

formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts)

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D-SD 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS LE TELEGRAMME

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2059-D-SD – (SDNC-DGFiP)

cerfa N° 11484 * 18

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2059-E-SD 2017

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS LE TELEGRAMME — Néant ☐ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe : 925750325

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	92 015
Production vendue - Biens	OB	63 233 829
Production vendue - Services	OC	25 137 987
Production stockée	OD	1 393
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	692 507
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	19 705
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	89 177 436

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	17 429
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	6 624 967
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	11 094
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	42 356 028
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	338 602
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	49 348 121

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 – TOTAL 2	OG	39 829 316

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 -AC-SD et 1329-DEF).	SA	39 829 316

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX	
Période de référence	GY	/ /	GZ	/ /
Date de cessation			HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OI2, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-SD.

N° 2059-E-SD – (SDNC-DGFiP)

cerfa N° 11624 * 17

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6 — N° SIRET 4 2 3 7 5 4 2 4 1 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LE TELEGRAMME

ADRESSE (voie) 0007 VOIE D ACCES AU PORT

CODE POSTAL 29600 VILLE MORLAIX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 800 889
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA — Dénomination GROUPE TELEGRAMME MEDIAS

N° SIREN (si société établie en France) 9 2 5 7 5 0 3 2 5 — % de détention 100 — Nb de parts ou actions 1 800 889

Adresse : N° 7 — Voie VOIE D'ACCES AU PORT

Code Postal 29600 — Commune MORLAIX — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) — Nom patronymique — Prénom(s)

Nom marital — % de détention — Nb de parts ou actions

Naissance : Date — N° Département — Commune — Pays

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

Titre (2) — Nom patronymique — Prénom(s)

Nom marital — % de détention — Nb de parts ou actions

Naissance : Date — N° Département — Commune — Pays

Adresse : N° — Voie

Code Postal — Commune — Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

cerfa N° 11625 * 17

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(18)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/2 (1)

Néant ☐*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 2 3 7 5 4 2 4 1 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS LE TELEGRAMME

ADRESSE (voie) 0007 VOIE D ACCES AU PORT

CODE POSTAL 29600 VILLE MORLAIX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 13

Forme juridique SARL Dénomination POHER HEBDO
N° SIREN (si société établie en France) 403634975 % de détention 100
Adresse : N° 2 Voie RUE DU GENERAL LAMBERT
Code Postal 29270 Commune CARHAIX PLOUGUER Pays

Forme juridique SAS Dénomination VIAMEDIA
N° SIREN (si société établie en France) 434224515 % de détention 100
Adresse : N° 10 Voie QUAI ARMAND CONSIDERE
Code Postal 29200 Commune BREST Pays

Forme juridique SAS Dénomination SOCIETE DES PERIODIQUE DE L'OUEST
N° SIREN (si société établie en France) 814907200 % de détention 100
Adresse : N° 7 Voie VOIE D'ACCES AU PORT
Code Postal 29600 Commune MORLAIX Pays

Forme juridique SAS Dénomination TELEVISION BRETAGNE SUB
N° SIREN (si société établie en France) 790897094 % de détention 55
Adresse : N° 8 Voie RUE AUGUSTE NAYEL
Code Postal 56100 Commune LORIENT Pays

Forme juridique SNC Dénomination BRETAGNE PUBLICATIONS
N° SIREN (si société établie en France) 419462635 % de détention 50
Adresse : N° 19 Voie RUE JEAN MACE
Code Postal 29200 Commune BREST Pays

Forme juridique SARL Dénomination EDITION COURSE AU LARGE
N° SIREN (si société établie en France) 439792748 % de détention 49,92
Adresse : N° Voie RUE DE LA TERRE VICTORIA
Code Postal 35768 Commune SAINT GREGOIRE Pays

Forme juridique SAS Dénomination TELEVISION BRETAGNE OUEST
N° SIREN (si société établie en France) 502786072 % de détention 49,42
Adresse : N° 7 Voie VOIE D'ACCES AU PORT
Code Postal 29600 Commune MORLAIX Pays

Forme juridique SARL Dénomination SCRIB
N° SIREN (si société établie en France) 477807499 % de détention 36,68
Adresse : N° 89 Voie BOULEVARD DE LA PAIX
Code Postal 56000 Commune VANNES Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2059-G-SD – (SDNC-DGFiP)

LE TELEGRAMME

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX ARRETES AU 31/12/16

SOMMAIRE

****

I	Règles et méthodes comptables	1
II	Faits caractéristiques	1
III	Chiffres clés	1
IV	Etat de l'actif immobilisé	2
V	Autres titres immobilisés	2
VI	Détail des immobilisations incorporelles	2
VII	Etat des amortissements	3
VIII	Réévaluations	3
IX	Stocks et en cours	4
X	Etat des échéances des créances	4
XI	Intérêts sur actifs	4
XII	Titres de placements	4
XIII	Composition du capital	5
XIV	Variation des capitaux propres	5
XV	Etat des provisions	6
XVI	Etat des échéances des dettes	7
XVII	Charges et produits constatés d'avance	7
XVIII	Charges à répartir sur plusieurs exercices	7
XIX	Détail des charges a payer	8
XX	Détail des produits a recevoir	8
XXI	Dettes garanties par des sûretés réelles	8
XXII	Crédit bail	8
XXIII	Engagements financiers donnés	8
XXIV	Engagements financiers reçus	9 - 10
XXV	Chiffres d'affaires	10
XXVI	Effectif au 31/12	10
XXVII	Impôts sur les sociétés	11
XXVIII	Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	11
XXIX	Dette future d'impôt	11
XXX	Jetons de présence	11
XXXI	Liste des sociétés mères consolidantes	11
XXXII	Eléments relevant de plusieurs postes de bilan avec des entreprises liées	12
XXXIII	Liste des filiales et participations - Filiales	13
	Liste des filiales et participations - Participations	14
XXXIV	Tableau des résultats des cinq derniers exercices	15

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception de ce qui suit.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En ce qui concerne les titres de participations, le Télégramme conformément à l'avis CU CNC n°2007-C du 15 juin 2007 comptabilise les f rais d'acquisitions dans les coûts d'entrée. L'amortissement fiscal s'effectue par comptabilisation d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

Suite à la modification du code de commerce en juillet 2015 visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, l'entreprise la SAS LE TELEGRAMME a pris en compte les dispositions liées à l'amortissement des fonds commerciaux et à la dépréciation dans les comptes sociaux :

- en l'absence de durée d'utilisation limitée des fonds commerciaux inscrits à l'actif, aucun amortissement n'a été comptabilisé dans les comptes de la SAS LE TELEGRAMME,

- un test de dépréciation a été réalisé dans les comptes sociaux de la SAS LE TELEGRAMME. Compte tenu de la valeur actuelle du fonds commercial inscrit à l'actif, aucune dépréciation complémentaire n'a été effectuée au 31 décembre 2016.

II - FAITS CARACTERISTIQUES

NEANT

III - CHIFFRES CLES

Durée de l'exercice : 12 mois

Devise : Euro

Total du bilan :	43 775 124
Total du chiffres d'affaires :	88 463 831
Résultat avant répartition :	1 558 497

IV - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	IMMOBILISATIONS			
	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Fonds commercial	469 607	15 000	21 617	462 991
Logiciels	6 044 682	160 734	122 984	6 082 431
Concessions/licences	13 781	1 128		14 909
Immobilisations incorporelles en cours	0	128 810		128 810
Autres immobilisations incorporelles	**6 528 070**	**305 672**	**144 601**	**6 689 141**
Terrains	1 018 474	50 000		1 068 474
Constructions/sol propre	12 295 773	600 000	418 259	12 477 514
Constructions/sol autrui	533 305			533 305
Installations-agencements/constructions	8 154 015	40 362	343 107	7 851 270
Installations techniques, matériel et outillage industriel	41 404 964	796 707	27 832	42 173 839
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 648 625		11 151	1 637 474
Matériel de transports	357 323			357 323
Matériel de bureau et informatique et mobilier	5 583 213	704 466	199 464	6 088 215
Immobilisations en cours	71 541	1 188 138	1 062 807	196 873
Immobilisations corporelles	**71 067 232**	**3 379 674**	**2 062 620**	**72 384 286**
Autres participations	3 926 682	15 000		3 941 682
Créances rattachées à des participations	42 000			42 000
Autres titres immobilisés	331 749	60 000	720	391 029
Prêts et autres immobilisations financières	7 974 586	29 863	10 531	7 993 918
Immobilisations financières	**12 275 017**	**104 863**	**11 251**	**12 368 629**
TOTAL GENERAL	**89 870 319**	**3 790 208**	**2 218 472**	**91 442 056**

V - AUTRES TITRES IMMOBILISES

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires depuis 2007.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du du montant de la différence.

VI - DETAIL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais d'établissement	*ETAT NEANT*
Frais de recherche appliquée & de développement	*ETAT NEANT*
Fonds commercial	462 991 €

VII - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	AMORTISSEMENTS			
	31/12/2015	Dotations	Reprises	31/12/2016
Fonds commercial	0			0
Logiciels	5 427 799	368 039	122 984	5 672 854
Concessions/licences	7 622			7 622
Immobilisations incorporelles en cours	0			0
Autres immobilisations incorporelles	**5 435 422**	**368 039**	**122 984**	**5 680 477**
Terrains	367 112	2 626		369 738
Constructions/sol propre	9 435 284	210 007	382 895	9 262 396
Constructions/sol autrui	211 776	17 492		229 268
Installations-agencements/constructions	6 672 025	196 674	331 610	6 537 089
Installations techniques, matériel et outillage industriel	33 684 246	1 592 788	27 612	35 249 422
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 649 158		11 151	1 638 007
Matériel de transports	336 344	16 426		352 770
Matériel de bureau et informatique et mobilier	4 938 703	292 345	192 043	5 039 005
Immobilisations corporelles	**57 294 648**	**2 328 357**	**945 312**	**58 677 694**
TOTAL GENERAL	**62 730 070**	**2 696 397**	**1 068 296**	**64 358 171**

Les immobilisations sont amorties linéairement et les amortissements tiennent compte des nouvelles durées d'utilisations déterminées en 2005 lors de l'application du nouveau règlement sur les actifs.

Les principales durées sont les suivantes :

Logiciels		De 1 à 3 ans
Constructions	'- Composant gros œuvre	De 40 à 60 ans
	'- Composant charpente	De 35 à 40 ans
	'- Composant toiture/couverture	De 20 à 30 ans
	'- Composant Installations techniques	De 15 à 20 ans
	'- Composant aménagement	De 15 à 20 ans
Installations techniques et industrielles		De 10 à 20 ans
Installations et agencements		De 15 à 20 ans
Matériels de transports		5 ans
Matériel de bureau et informatique		De 3 à 5 ans
Mobilier		15 ans

VIII - REEVALUATIONS au 31/12/16

Variation de la provision spéciale de réévaluation	*ETAT NEANT*
Ecarts de réévaluation sur immobilisations amortissables	*ETAT NEANT*
Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant	*ETAT NEANT*

IX - STOCKS ET EN COURS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée ainsi que des frais de stockage, selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

X - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

CREANCES

	MONTANTS BRUTS	DONT A UN AN AU +	DONT A + D'UN AN
Créances rattachées à des participations	42 000		42 000
Prêts	7 900 130	1 900 130	6 000 000
Autres immobilisations financières	93 787	9 461	84 326
ACTIF IMMOBILISE (1)	**8 035 917**	**1 909 591**	**6 126 326**
Clients douteux	59 904		59 904
Créances clients et comptes rattachés	10 814 634	10 814 634	
Autres créances	3 976 352	3 976 352	
Charges constatées d'avance	911 384	867 765	43 619
ACTIF CIRCULANT	**15 762 274**	**15 658 751**	**103 523**
TOTAL GENERAL	**23 798 191**	**17 568 342**	**6 229 849**

(1) Dont prêts participatifs : 0

XI - INTERETS SUR ACTIFS

Intérêts immobilisés *ETAT NEANT*

Intérêts sur éléments de l'actif circulant *ETAT NEANT*

XII - TITRES DE PLACEMENTS

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées au prix pour lequel elles ont été achetées, à l'exclusion des frais d'acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

XIII - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFERENTES CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES		
	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	CREES PENDANT L'EXERCICE	REMBOURS. PENDANT L'EXERCICE
Actions ordinaires	1 800 889		

Le capital se compose de 1 800 889 actions.

Parts Bénéficiaires *ETAT NEANT*

Obligations convertibles *ETAT NEANT*

XIV - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Capital social	7 573 303			7 573 303
Prime d'émission, de fusion, d'apport	0			0
Report à nouveau débiteur	1 760 757	1 212 741		2 973 498
Réserve légale	102 025	103 302		205 328
Réserves statutaires ou contractuelles	0			0
Réserves réglementées	0			0
Subventions d'investissement	0			0
Provisions réglementées	15 741 983	4 277 955	4 204 948	15 814 990
Variation des capitaux propres	**25 178 069**	**5 593 998**	**4 204 948**	**26 567 119**
Résultat de l'exercice	2 066 043	1 558 497		1 558 497
Distributions de dividendes			750 000	
Affectation en autres réserves			1 316 043	
Variation du résultat	**2 066 043**	**1 558 497**	**2 066 043**	**1 558 497**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**27 244 112**	**7 152 495**	**6 270 991**	**28 125 616**

XV - ETAT DES PROVISIONS

	PROVISIONS			
	31/12/2015	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Amortissements dérogatoires	11 733 522	2 119 212	2 302 159	11 550 575
Autres provisions réglementées	4 008 462	2 158 743	1 902 789	4 264 416
Provisions réglementées	**15 741 983**	**4 277 955**	**4 204 948**	**15 814 990**
Provisions pour litiges	45 800	20 000	45 800	20 000
Autres provisions pour risques et charges	1 482 992	47 493	97 756	1 432 729
Provisions pour risques et charges	**1 528 792**	**67 493**	**143 556**	**1 452 729**
Provisions pour dépréciations sur				
Fonds de commerce	278 484			278 484
Titres de participations	2 637 199	350 000		2 987 199
Autres immobilisations financières	230 188	30 000		260 188
Provisions sur stocks et en cours	51 229	1 393		52 622
Provisions sur comptes clients	47 153	28 324	17 746	57 731
Autres provisions pour dépréciation C/C	90 851			90 851
Provisions pour dépréciation de l'actif	**3 335 104**	**409 717**	**17 746**	**3 727 075**
TOTAL GENERAL	**20 605 880**	**4 755 165**	**4 366 250**	**20 994 795**

Dont dotations et reprises d'exploitation	77 210	115 501
Dont dotations et reprises financières	380 000	0
Dont dotations et reprises exceptionnelles	4 297 955	4 250 748

Amortissements dérogatoires

Leur montant à fin 2016 s'élève à 11 550 575 euros.

Autres provisions réglementées (article 39 bis)

La provision non utilisée au bout de 5 ans doit être reprise.

ANNEE DE CONSTITUTION	MONTANT	EMPLOIS EFFECTUES		SOLDE PAR ANNEE
		2015	2016	
2011	0			0
2012				0
2013	673 323	617 907	55 416	0
2014	2 596 628		1 847 373	749 255
2015	1 356 417			1 356 417
2016	2 158 743			2 158 743
		617 907	1 902 789	
Utilisation 39 BIS	-2 520 696	**2 520 696**		
SOLDE AU 31/12/16	**4 264 415**			**4 264 415**

La dotation aux provisions de l'exercice 2016 au titre de l'article 39 bis a été limitée à 50% du résultat fiscal.

Les dotations aux provisions des excercices antérieurs au titrre de l'article 39 bis ont été limitées aux taux suivants :

Année	Taux retenu
2015	30%
2014	50%
2013	20%
2012	20%
2011	25%
2010	25%

XVI - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

DETTES

	MONTANTS BRUTS	DONT A UN AN AU +	DONT A + D'1 AN ET 5 AU +	DONT A + DE 5 ANS
Emprunts & dettes auprès des Ets de crédit (1)	1 740	1 740		
Emprunts & dettes financières diverses	7 159	7 159		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	4 201 465	4 201 465		
Dettes fiscales & sociales	8 597 177	8 597 177		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés	709 925	709 925		
Groupe et associés	4 688	4 688		
Autres dettes	91 212	91 212		
Produits constatés d'avance	583 413	582 989	424	
TOTAL GENERAL	**14 196 779**	**14 196 355**	**424**	**0**

XVII - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation sur loyers	97 725	
Charges et produits d'exploitation	813 659	583 413
Charges et produits financiers	0	
TOTAL	**911 384**	**583 413**

XVIII - CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICE

Etat néant.

XIX - CHARGES A PAYER

	MONTANT
Emprunts & dettes auprès des Ets de crédit	1 740
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	1 068 250
Clients avoirs à établir	63 401
Dettes fiscales & sociales y compris dettes à l'égard des organismes sociaux	6 084 301
Autres dettes	
TOTAL	**7 217 691**

XX - PRODUITS A RECEVOIR

	MONTANT
Créances clients et comptes rattachés	97 963
Fournisseurs avoirs a recevoir	721 086
Autres créances	15 933
Intérêts à recevoir	7 927
TOTAL	**842 909**

XXI - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	MONTANT
Emprunts & dettes financières divers	0
TOTAL	**0**

XXII - CREDIT BAIL

Il n'y a pas de contrat de crédit bail en cours. *ETAT NEANT*

XXIII - ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES

ENGAGEMENTS DONNES (charges sociales incluses)	MONTANT
Avals & cautions Engagements en matière de pensions - retraites	6 936 012
TOTAL	**6 936 012**

Les principaux paramètres de l'indemnité de départ à la retraite sont les suivants :

- Age de départ :	63 ans	
- Turnover annuel :	table adaptée à chaque société (faible ou moyen)	
- Taux d'actualisation :		2,50%
- Taux de progression annuel des salaires :		1%
- Taux de charges sociales retenues :	cadres	45%
	non cadres	42%
	journalistes	38%

XXIV - ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS

Le Télégramme a procédé à des abandons de créances assortis de clauses de retour à meilleure fortune :

INTITULE	MONTANT GARANTI
ABANDONS CONSENTIS EN 2016	
* Abandon de créance (compte courant d'associé) avec la filiale SPO. La clause à une durée de 5 ans pour un montant de :	200 159
* Abandon de créance (compte courant d'associé) avec la filiale Viamédia. La clause à une durée de 5 ans pour un montant de :	550 399
ABANDONS CONSENTIS EN 2015 dont la clause de retour à meilleure fortune court toujours	
* Abandon de créance (compte courant d'associé) avec la filiale Viamédia. La clause à une durée de 5 ans pour un montant de :	570 757
ABANDONS CONSENTIS EN 2014 dont la clause de retour à meilleure fortune court toujours	
* Abandon de créance (compte courant d'associé) avec la filiale Viamédia. La clause à une durée de 5 ans pour un montant de :	580 429
ABANDONS CONSENTIS EN 2013 dont la clause de retour à meilleure fortune court toujours	
* Abandon de créance (compte courant d'associé) avec la filiale Viamédia. La clause à une durée de 5 ans pour un montant de :	1 080 122
ABANDONS CONSENTIS EN 2012 dont la clause de retour à meilleure fortune court toujours	
* Abandon de créance (compte courant d'associé) avec la filiale Viamédia. La clause à une durée de 5 ans pour un montant de :	1 502 113
ABANDONS CONSENTIS EN 2010 dont la clause de retour à meilleure forture court toujours	
* Abandon de créance (compte courant d'associé) avec la filiale TEBEO. La clause à une durée de 7 ans pour un montant de :	281 941
TOTAL	**4 765 919**

XXV - CHIFFRES D'AFFAIRES

Ventilation du chiffres d'affaires net au 31/12/16

SECTEUR D'ACTIVITE	MONTANT
Ventes de marchandises	92 015
Ventes de journaux	63 233 829
Publicité, divers	25 137 987
TOTAL	**88 463 831**

SECTEUR GEOGRAPHIQUE	MONTANT
France	88 426 936
Etranger	36 895
TOTAL	**88 463 831**

XXVI - EFFECTIF AU 31/12/16

CATEGORIES DE PERSONNEL	NOMBRE
Journalistes	235
Cadres	74
Employés	124
Ouvriers	112
TOTAL	**545**

XXVII - IMPOT SUR LES SOCIETES

Le Télégramme est intégré fiscalement avec Groupe Télégramme Médias, sa mère. Viamédia,VALO,Poher, Goupe Télégramme Développement, URF et SPO font également partie de l'intégration fiscale. La société des Périodiques de l'Ouest (SPO) est entrée dans l'intégration fiscale en 2016.

	RESULTAT AVANT IMPOT	IMPOTS	RESULTAT APRES IMPOT
Résultat courant	781 463	385 918	395 545
Résultat exceptionnel	777 174	383 800	393 374
Participation des salariés	-141 013	-69 638	-71 375
Crédits d'impôts		-840 953	840 953
RESULTAT	**1 417 624**	**-140 873**	**1 558 497**

Le crédit d'impôt se compose de 2 090 euros de crédit impôt mécénat, de 834 934 euros de CICE. Par ailleurs, le Télégramme a intégré sa quote-part de CICE dans les GIE et sociétés transparentes pour un montant total de 3 930 euros.
Le Groupe Télégramme ayant pris l'option de comptabiliser le CICE en crédit d'impôt (compte 695200) et non en moins des charges de personnel.
Le montant du CICE dégagé en 2016 soit 834 934 euros sera consacré aux dépenses de mise en œuvre du plan de développement numérique, à la prospection commerciale et la recherche de nouveaux clients.

XXVIII - INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

	MONTANT
Résultat de l'exercice	1 558 497
Impôts sur les bénéfices	-140 873
Résultat avant impôt	1 417 624
Variation des provisions réglementées	-73 007
Variation des provisions pour hausse de prix	
Variation des provisions pour investissement	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	**1 344 617**

Ces évaluations ont pour effet d'augmenter le poste "Provisions réglementées" de 73 007 €.

XXIX - DETTE FUTURE D'IMPOT

	Au 31/12/2015	Dotations exercice	Reprise exercice	Au 31/12/2016	Variation exercice
Charges non déduc. Temporairement	-554 805	-303 756	554 805	-303 756	251 049
Provision 39 bis	4 008 460	2 158 743	1 902 789	4 264 414	255 954
Amortissements dérogatoires	11 733 522	2 119 212	2 302 159	11 550 575	-182 947
Provision pour hausse des prix	0			0	0
Différences	**15 187 177**	**3 974 199**	**4 759 753**	**15 511 233**	**324 056**

IMPOT DIFFERE :

Taux moyen	15 511 233	X 34,43%	5 340 517
			0
TOTAL IMPOT DIFFERE			**5 340 517**

XXX - JETONS DE PRESENCE

	MONTANT
Jetons de présence	9 000
TOTAL	9 000

XXXI - LISTE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANTES

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société au 31/12/16 :
SAS Groupe télégramme - 7 Voie d'accès au Port - 29600 Morlaix.

XXXII - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DE BILAN

	MONTANTS CONCERNANT LES ENTR.		DETTES & CREANCES REPRES. PAR EFFETS DE COMMERCE
	LIEES	AVEC LESQUELLES LA STE A DES LIENS DE PARTICIP.	
Participation	331 029	3 941 682	
Créances rattachées à des participatio	-	7 900 130	
Créances clients & cptes rattachés	122 506	5 867 630	
Autres créances		2 066 725	
Dettes fournisseurs & cptes rattachés	288 467	751 938	
Autres dettes	11 220	2 370	

XXXIII - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES	CAPITAL DETENU (%)	VALEUR COMPTABLE		PRETS & AVANCES	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	RESULTAT	DIVIDENDES ENCAISSES
				BRUTE	NETTE				
1) FILIALES (+ de 50 % du capital)									
* VIA MEDIA 19, rue Jean Macé. BREST	300 000	- 507 740	100,00	300 000	-	180 000	26 566 586	- 3 207	
* POHER HEBDO 2 Rue Général Lambert 29270 CAHAIX PLOUGUER	25 000	16 501	100,00	508 350	158 400	-	492 230	- 27 754	
* SOCIETE DES PERIODIQUES DE L'OU 7 Voie d'Accès au Port 29 600 MOLRAIX	100 000	- 70 539	100,00	100 000	-	-	673 536	- 66 922	
* TELEVISION BRETAGNE SUD 8 Rue Nayel - 56100 Lorient 56100 LORIENT	500 000	110 718	55,00	275 000	125 000		448 133	- 284 084	

XXXIII - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (suite)

	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES	CAPITAL DETENU (%)	VALEUR COMPTABLE		PRETS & AVANCES	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	RESULTAT	DIVIDENDES ENCAISSES
				BRUTE	NETTE				
2) PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES (10 à 50 % du capital)									
* BRETAGNE PUBLICATIONS	8 000	- 405 303	50,00	3 811	-	252 526	1 342 494	- 46 829	
* EDITIONS COURSE AU LARGE	En liquidation judiciaire		49,92	280 633	-	-	En liquidation judiciaire		-
* TEBEO	49 442	485 786	49,42	486 250	118 923	279 391	1 278 501	- 61 965	-
* SCRIB	En redressement judiciaire		36,68	499 980	-	30 207	En liquidation judiciaire		
* BRETAGNE DIGITALE PARTICIPATIV	1 150 000	466 146	19,57	225 000	175 000	-	14 051	- 453 652	
* GAMA	100 000	58 363	20,00	13 200	13 200	-	-	- 3 554	
* EDITIONS SUD OUEST	1 981 860	- 430 923	15,00	855 500	-		1 094 494	191 335	
* VIRAGE CONSEIL Comptes arrêtés au 30/06/15	37 000	848 257	15,00	363 960	363 960	75 000	15 218 140	319 037	30 000
* NAUTILUS	9 800	Info non reçue	10,71	29 999	29 999		Info non reçue	Info non reçue	

XXXIV - TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2012	2013	2014	2015	2016
I. SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
A) Capital social	286 640	7 573 303	7 573 303	7 573 303	7 573 303
B) Nombre d'actions émises	3 583	1 800 889	1 800 889	1 800 889	1 800 889
II. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
A) Chiffre d'affaires H.T.	965 419	85 993 690	88 878 939	88 793 666	88 463 831
B) Bénéfice avant impôts, amort et provisions	- 51 665	2 926 479	5 664 767	4 470 693	4 502 936
C) Impôts sur les bénéfices	-	338 583	23 181	225 731	- 140 873
D) Bénéfice après impôts, amort et provisions	- 114 680	131 145	1 909 363	2 066 043	1 558 497
E) Montant des bénéfices distribués (1)	-	472 276	650 000	750 000	990 489
II RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION (2)					
A) Bénéfice après impôts, avant amort et provisions	- 14	1	3	2	3
B) Bénéfice après impôts, amort et provisions	- 32	0	1	1	1
C) Dividende versé à chaque action ordinaire (2)	0,00	0,26	0,36	0,42	0,55
IV PERSONNEL					
A) Nombre de salariés	-	589	570	580	525
B) Montant de la masse salariale	-	23 210 650	21 101 723	21 137 362	20 554 736
C) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc)	-	10 052 297	10 166 424	10 214 652	9 806 334

(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le Conseil d'Administration, le Directoire ou les gérants.

(2) Si le nombre des actions a varié au cours de la période de référence, il y aura lieu d'adapter les résultats indiqués et de rappeler les opérations ayant modifié le montant du capital.

Dépôt N° 3469

Le 18 JUIL. 2017

R.C.S. BREST

ANDRE TANGUY
H.E.C.
EXPERT - COMPTABLE
Diplômé par l'Etat

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes

Tél. : 02 98 88 17 27
Fax : 02 98 88 17 26
B.P. 17336
29673 MORLAIX CEDEX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

SAS LE TELEGRAMME
Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'associée unique,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS LE TELEGRAMME, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur la rubrique « Règles et méthodes comptables » de l'annexe relative à l'application en 2016 des nouvelles règles comptables concernant les fonds commerciaux.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à SAINT MARTIN DES CHAMPS,
Le 8 juin 2017.
Le Commissaire aux comptes,

André TANGUY
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Dépôt N° 3469

Le 18 JUIL. 2017

R.C.S. BREST

SAS Le Télégramme

Société par actions simplifiée au capital de 7 573 303 €
Siège social : 7 Voie d'accès au port, 29600 Morlaix
423 754 241 RCS Brest

PROPOSITION ET RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2017

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 558 496,72 € comme suit :

Nous proposons de décider :

- d'affecter à la réserve légale : 1 558 496,72 x 5 % soit.....77 924,84 €
- d'affecter le solde du résultat au poste Report à nouveau soit.....1 480 571,88 €
- et de prélever sur ce même poste à titre de dividendes la somme de.....990 488,95 €

soit un dividende brut par action de 0,55 € sur la base de 1 800 889 actions composant le capital.

Compte tenu de ces mouvements, le montant du compte report à nouveau passerait de 2 973 498,44 € à 3 463 581,37 €.

Le dividende sera mis en paiement le 1er juillet 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Télégramme

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
150 rue Ernest Hemingway
CS 61936
29219 BREST CEDEX 2

Le 13 juillet 2017

REÇU LE
18 JUIL. 2017
GREFFE TRIB. COM. BREST

Objet : Dépôt des comptes annuels SAS Le Télégramme

Monsieur Le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint aux fins de dépôt au Greffe, les documents de l'exercice 2016, en un exemplaire, certifiés conformes par le représentant légal :

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) pour l'exercice clos le 31 décembre 2016
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation votée
- le rapport général du commissaire aux comptes

Le coût de ce dépôt de 45,48 € est joint à la présente par chèque bancaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.